



des regroupements provinciaux  
d'organismes communautaires et bénévoles

## Consultation sur le futur Plan d'action gouvernemental en action communautaire D'immenses espoirs pour 3000 groupes communautaires autonomes en santé et services sociaux

**Montréal, le 10 décembre 2019.** La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table) constate le grand intérêt qu'a suscité [la consultation sur le futur Plan d'action gouvernemental en action communautaire](#). Lancée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, cette consultation permet d'immenses espoirs chez les organismes d'action communautaire autonome et en particulier chez ceux du domaine de la santé et des services sociaux.

### Mise en contexte

En 2001, le Québec se dotait d'un outil unique en son genre : [une Politique gouvernementale en matière d'action communautaire](#). Intitulée « [Une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec](#) » elle vise notamment à **valoriser, soutenir et consolider l'action communautaire autonome**.

« Cette Politique n'ayant été appuyée que par un seul Plan d'action, en 2004, les organismes d'action communautaire autonome souhaitaient depuis longtemps que se poursuive son application transversale, ce qui est l'objet du chantier actuel visant le lancement d'un nouveau Plan d'action pour 2021 » rappelle Odile Boisclair, présidente de la Table.

**Actuellement, le Québec est fort de plus de 4000 organismes d'action communautaire autonome, dont environ 3000 relèvent de la santé et des services sociaux.** Ce sont des groupes qui hébergent des personnes en difficulté, comme des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants; qui offrent aux jeunes des milieux de vie stimulants et engageants; qui développent les plus fines interventions en prévention du suicide, de la violence ou encore en traitement des dépendances; qui brisent l'isolement des personnes âgées; qui aident des milliers d'autres à se nourrir et à socialiser; qui soutiennent et défendent les droits des personnes proches-aidantes, des personnes vivant avec un handicap, une maladie chronique, un traumatisme crânien, des jeunes en difficulté, des victimes d'une agression sexuelle ou d'un abus physique ou mentale, etc. Ce sont également les regroupements qu'ils se donnent en lien avec leurs pratiques et leurs préoccupations. Bref, ce sont des milliers de lieux où se développent les approches les plus novatrices d'intervention sociale, d'entraide et de défense des droits, basées sur la pleine participation des communautés.

« Or, sans Plan d'action en matière d'action communautaire, les organismes manquent de leviers pour que l'État applique la Politique gouvernementale de manière transversale et équitable, au bénéfice de la population » signale Mme Boisclair.

C'est essentiellement ce message [qui a été livré par la Table](#) et plusieurs regroupements provinciaux qui en sont membres, qui ont saisi l'occasion pour interpeller autant le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale que celui de la Santé et des Services sociaux, selon leurs responsabilités respectives.

*« En plus d'exprimer les besoins financiers de l'ensemble du mouvement de l'action communautaire autonome, les mémoires ont également mis en lumière la nécessité que le gouvernement agisse en cohérence, dans le respect des droits et selon des principes d'équité. Cette vision globale s'est traduite en propositions sur des enjeux sociaux qui préoccupent les communautés, autant que sur des questions liées à l'existence et au fonctionnement des programmes de financement, notamment à l'égard du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) »* ajoute la présidente de la Table.

## **De grands espoirs**

À l'approche du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Politique gouvernementale, le gouvernement a l'opportunité de poser des gestes importants et structurants pour qu'elle soit appliquée par tous les ministères et organismes, incluant les municipalités. La Table espère que ce rendez-vous permette de célébrer le mouvement de l'action communautaire autonome, autant de la part du gouvernement que de la part des organismes.

Le ministre Boulet s'étant engagé à ce que les [mémoires reçus soient disponibles en ligne](#), la Table a très hâte de pouvoir prendre la mesure des consensus qui s'y exprimeront.

— 30 —

[Pour accéder au mémoire de la Table](#)

## **Pour information et pour entrevue avec la porte-parole :**

Marie-Sophie Villeneuve

Responsable des communications

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

info@trpocb.org | 514-844-1309 | 438-497-3092 (cellulaire)

## **À propos de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles :**

Fondée en 1995, la [TRPOCB](#) est formée de [45 regroupements nationaux](#), rejoignant plus de 3 000 groupes communautaires autonomes à travers le Québec, en santé et services sociaux.

Visiter le [site Internet](#) et les réseaux sociaux de la Table pour plus d'information : [Facebook](#) et

Twitter [@TRPOCB](#)